

Charte de soutien aux projets écoresponsables des écoles du territoire de la Métropole Rouen Normandie

Dans le cadre de la COP 21 Rouen Métropole, les Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Maritime encouragent l'ensemble des écoles du territoire métropolitain à :

- Participer à des projets sur les thèmes environnementaux et s'inscrire dans le dispositif des établissements du développement durable.

- Diffuser des outils de sensibilisation aux enjeux climatiques.

- Proposer des actions écoresponsables.

- Privilégier :

✓ L'utilisation de modes de déplacement écologiques.

✓ Le tri des déchets.

✓ L'installation d'un « Stop pub » sur les boîtes aux lettres.

✓ L'aménagement de nichoirs et de mangeoires pour les oiseaux et les insectes d'hiver.


Catherine BENOIT-MERVANT

Inspectrice d'académie

Directrice académique des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Seine-Maritime